



Union  
syndicale  
**Solidaires**



Union  
syndicale  
**Solidaires**

## **Communiqué de SUD-Culture sur les textes de la réforme des statuts des enseignants-chercheurs et des établissements d'enseignement de l'architecture**

### **Vigilance et Exigence**

Suite au rapport de l'IGAC- des négociations ont été engagés par la direction de l'architecture sur la réforme du statut des enseignants-chercheurs et des établissements. Ces négociations ont duré de longs mois, les textes ayant été portés devant le conseil d'état, SUD-Culture résume sa position : Vigilance et Exigence. En effet, nous mesurons l'apport énorme de ces textes, nous savons l'importance des modifications apportées en profondeur à ceux-ci grâce à l'action syndicale conjuguée en Comité Technique des écoles d'archi, nous tenons à exprimer nos réserves sur certains points et nous estimons que tout n'est pas joué car dans l'application nous appelons à corriger les réserves que nous apportons et à surveiller avec exigence que l'esprit des réformes est bien respecté.

### **Le Contexte**

Les réformes du statut d'enseignant-e-chercheur et celle des établissements qui en découlent étaient attendues par les enseignant-e-s depuis plusieurs dizaines d'années. Il s'agissait de mesurer les intentions, certes fort louables, à la jauge de la mise en pratique. Concrètement, les discussions ont porté sur une série de 5 textes portant sur : -décret relatif au statut d'établissement public (EPA ENSA), -décret relatif aux enseignant-e-s-chercheurs des écoles d'architecture, -décret relatif au conseil national des enseignant-e-s-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture (CNECEA), -décret relatif aux professeurs et maîtres de conférence associé-e-s et invité-e-s, -décret relatif aux intervenant-e-s extérieurs.

### **Le CT Des ENSA**

SUD-Culture, à travers les délégué-e-s élu-e-s au CT des écoles et nos camarades et collègues invités comme experts, a veillé à ce que ces négociations ne soient pas le lieu de recul sur les acquis des négociations précédentes sur la titularisation des enseignant-e-s des écoles d'archi,

### **Constance**

Nous avons réussi avec fermeté et constance à faire modifier plusieurs points qui nous semblaient cardinaux. Les négociations se sont même arrêtées plusieurs fois tant les points de vue étaient opposés :

Rôle et pouvoirs des instances, CA, Conseils pédagogiques, présidents de conseils d'administrations et surtout, directeurs,

Importantes restrictions apportés à certains textes qui entendaient, de façon directe ou indirecte, reconduire des pratiques d'extrême précarité dans le recrutement des intervenant-e-s dits externes faisant perdre leur sens premier aux textes et aux recommandations du rapport de l'IGAC-

Nous avons veillé, sur la question du recrutement des nouveaux enseignant-e-s-chercheurs titulaires, à apporter un équilibre entre le recrutement par des jurys nationaux et une prise en considération des besoins locaux sans pour autant permettre la création de baronnies.

## **Réserves :**

Au moment du vote sur les textes, SUD-Culture a exprimé ses réserves sur des points précis que nous maintenons :

Nous demandons que la création de postes d'intervenant-e-s externes soit ramenée à zéro, nous craignons en effet qu'elle ne soit un cheval de Troie des directions de certaines écoles tendant à recréer de la précarité,

Nous tenons à ce que l'objectif ultime de la réforme soit l'alignement total sur le statut d'Établissement Public Scientifique (EPSCP), en particulier en ce qui concerne la vie démocratique, l'élection des président-e-s de conseils d'administration et des directeur-s/trices.

Pour le moment, et sur cette question, les textes singent la pub d'un certain soda, elles ont la couleur mais pas du tout le goût,

Nous demandons que la nomination aux commissions nationales et aux jurys, se fassent exclusivement sur la base d'élections et non pas au travers de mécanismes non-transparents ou inutilement complexes.

Aucune des propositions faites dans le statut des écoles afin d'améliorer les conditions de travail et prises en compte des personnels administratifs et techniques n'ont été retenues. Nous maintenons nos réserves à ce sujet avec beaucoup d'insistance,

Surveillance de l'application des textes : SUD-Culture engage toutes les communautés enseignantes des différentes écoles à surveiller étroitement l'application des textes et leur mise en pratique en particulier en ce qui concerne

Les textes ne sont pas assez clairs sur la période de transition, c'est une de leurs plus grandes faiblesses. Des « transitions » trop longues peuvent signifier l'installation dans des situations de non-droits si nous ne sommes pas vigilants et exigeants,

La question de la titularisation effective de tous les enseignants dans les écoles d'architecture en veillant à ce que ne se prolongent pas les mécanismes déguisés de recrutement d'intervenant-e-s au statut fragilisé et précarisé, d'exiger l'élargissement du nombre de recrutements de titulaires à travers des concours plus nombreux,

L'absence remarquée du mot « laboratoire » dans nombre de segments des textes pourrait être porteuse de conflits de sens dans leur interprétation, voire dans leur mise en application. Nous appelons à ce que tous les enseignant-e-s, en particulier praticien-ne-s, impliqué-e-s dans la recherche soient vigilant-e-s sur la survie des laboratoires et sur la nécessité de renforcer ceux-ci par le renouveau que les praticien-ne-s peuvent y apporter.

## **En conclusion :**

Si SUD-Culture a voté les textes en considérant qu'ils répondaient à la demande des enseignant-e-s de plus de démocratie dans les établissements et de plus de stabilité dans les carrières. Nous avons considéré que dans l'ensemble, ces textes apportaient à l'enseignement de l'architecture une reconnaissance qui lui était refusée jusque-là, alors que d'autres disciplines y avaient accès depuis des décennies. Nous appelons les enseignant-e-s à rester vigilant-e-s et exigeant-e-s et à surveiller la mise en pratique de ces textes, sans détournement. L'adoption de ces textes ne clôt pas la discussion, elle ne supprime pas la controverse, mais au contraire appelle à la généralisation du débat public.

SUD-Culture avait dans les dernières élections mis en avant dans son programme cette question. L'engagement a été mené non pas à son terme mais à une nouvelle étape qui s'annonce comme un nouveau chantier où nous resterons en transparence avec les personnels des écoles d'architecture et resterons à l'avant-plan de nos engagements à défendre leurs droits et des avancées significatives